



Vals les Bains,

Mercredi 17 août 2022,

A l'attention des pêcheurs du département de l'Ardèche.

Cher ami pêcheur,

La situation hydrographique exceptionnelle que nous connaissons cette année nous amène à prendre des décisions pour la préservation des milieux et des espèces.

Face à cette situation exceptionnelle par son intensité et sa précocité et considérant que les pêcheurs ne peuvent être tenus comme seuls usagers impactant les cours d'eau en difficulté, le Conseil d'Administration de la Fédération a demandé au Préfet de prendre des mesures pour interdire toutes activités aquatiques dans un cours d'eau classé au niveau crise. Cette décision est tout à fait possible puisqu'elle vient d'être prise par le Préfet du Jura. Notre demande est restée sans suite à ce jour.

Après avoir recueilli des informations auprès des pêcheurs, des équipes fédérales sur le terrain, des services de l'état et des présidents d'AAPPMA qui ont contacté la Fédération, nous avons demandé aux services de l'Etat de prendre un arrêté préfectoral interdisant la capture de la truite fario sur l'ensemble du département jusqu'à la date de la fermeture de la pêche en première catégorie. Cet arrêté est applicable à compter de ce jour et nous demandons à la garderie départementale une surveillance accrue des zones concernées.

Nous comptons sur vous pour inciter les pêcheurs à ne pas exercer de pression de pêche sur des cours d'eau en survie et remplir le rôle de sentinelle que doit être celui d'un pêcheur responsable.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté modificatif relatif à la pratique de la pêche de la truite.

Le monde de la pêche au travers des AAPPMA et de la fédération a, face à cette crise sans précédent, besoin de vous. Investissez-vous !

« Halieutiquement »,

Le conseil d'administration de la fédération de l'Ardèche.



Fédération de l'Ardèche pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques  
16 Avenue Paul Ribeyre – Villa la Favorite  
07600 – Vals-les-Bains

Tel : 04-75-37-09-68

Mail : [accueil.federation@peche-ardeche.com](mailto:accueil.federation@peche-ardeche.com)

Site internet : [www.peche-ardeche.com](http://www.peche-ardeche.com)

Rejoignez-nous sur facebook !  
